



Infos pour Demande de Naturalisation

Par **Om Ayoub**, le **27/04/2011** à **19:33**

Bonjour,

je suis un peu perdue pour la demande de naturalisation.. voila

je suis entrée en France en 1993 (à l'âge de 4 ans) par le regroupement familial, à l'âge de 18 ans, j'ai pu avoir la carte de séjour de 10 ans... mes parents, tout deux, possèdent la carte de séjour de 10 ans, et mes soeurs et frères sont français..

actuellement, je suis étudiante.. je prépare une licence de civilisation a sorbonne (j'ai fait toute ma scolarité en France, de la maternelle a la fac)

en avril 2009, je me suis mariée en tunisie, et en parallèle j'avais fait une demande de naturalisation qui m'a été refusé car mon mari travaillait et résidait en Tunisie, je n'ai pas eu de délai d'ajournement...aujourd'hui je suis divorcée mais je suis enceinte de mon ex mari qui vit toujours en Tunisie..

je vie chez mes parents et je suis sous leur charge ..

j'aimerais savoir, quelles sont mes chances d'avoir la nationalité française?

je vous remercie pour votre réponse

cordialement

Par **Om Ayoub**, le **28/04/2011** à **10:41**

pas de réponses? :(

Par **Domil**, le **28/04/2011** à **13:53**

Le problème est que la naturalisation demande des revenus stables.

Par **Om Ayoub**, le **28/04/2011** à **17:33**

même si on est étudiant avec une carte de resident de 10 ans? sous la charge des parents qui resident eux meme en france?